



The Global LPG Partnership, together with The Ministry of Water Resources and Energy have put in place an initiative geared at empowering women to get involved in the sale of Cooking Gas otherwise known as LPG (Liquefied Petroleum Gas).

This initiative involves empowering two groups of women per region through capacity building and setting them up as distributors of cooking gas and its accessories. The program comprises three levels: Training on entrepreneurship in general; Training on LPG as a product and as a business; Funding, Installation and Supervision.

Women associations wishing to benefit from this initiative must submit the following documents at the various Regional Delegations of the Ministry of Water Resources and Energy on or before August 23, 2019.

- A certified copy of receipt of declaration of association;
- A copy of the association's bylaws;
- Copies of the national identity card of the Association's President, Secretary and Treasurer;
- A location map and complete address (telephone, email) of persons to contact.

Two (2) associations will be selected per region.

NB: Bidders shall not incur any financial cost during the selection and training process.

Any further inquiries related to this release should be addressed to the email address <u>info@glpgp.org</u> or through telephone number (+237) 243 00 54 39.





00003872

## **COMMUNIQUE-RADIO- PRESSE**

0 2 AUUT 2019

THE GLOBAL LPG PARTNERSHIP en partenariat avec le Ministère de l'Eau et de l'Energie, a mis sur pied, un programme de formation en vue de promouvoir l'autonomisation des femmes à travers la commercialisation du gaz domestique.

Cette formation, qui consiste au renforcement des capacités et à l'installation comme distributrices de gaz domestique et accessoires de deux (02) groupes de femmes par Région, se fera en trois étapes à savoir : la formation sur l'entreprenariat en général, la formation sur l'activité GPL, le financement et le suivi de l'activité.

Les associations de femmes désireuses d'en être bénéficiaires doivent déposer dans les Délégations Régionales du Ministère de l'Eau et de l'Energie, au plus tard le 23 août 2019, un dossier constitué des pièces suivantes :

- une copie certifiée du récépissé de déclaration d'association ;
- une copie du statut et du règlement intérieur ;
- les copies des CNI du Président, du Secrétaire et du Trésorier de l'Association ;
- le plan de localisation et l'adresse complète (Téléphone, émail) de la personne à contacter.

Deux (02) représentantes d'associations seront retenues par Région.

NB: le processus de sélection et de formation n'engage aucun frais financier de la part des soumissionnaires.

Toutes les requêtes liées à cette communication devront être adressées au contact suivant : email <a href="mailto:info@glpgp.org">info@glpgp.org</a> ou au numéro de téléphone 243 00 54 39.

Le Ministre de l'Energie,

LOUNDOU ESSOMBA Gaston